

Les flux commerciaux ont augmenté depuis la signature de l'ALÉ. De 1989 à 1994, le commerce total entre les deux pays a augmenté de 66 pour 100 pour atteindre 331 milliards de dollars. La croissance dans des secteurs comme ceux de l'équipement de bureau, des télécommunications et du matériel de précision, des produits chimiques et des produits textiles a même été supérieure.

L'ALÉNA est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994. Il a constitué une amélioration de l'ALÉ et a ajouté le Mexique à la zone de libre-échange. En vertu de l'ALÉNA, le commerce des produits entre le Canada et les États-Unis continue sur la base du calendrier négocié dans l'ALÉ.

L'ALÉNA est conforme aux objectifs de libéralisation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce. Les négociations commerciales de l'Uruguay Round, qui ont amené la création de l'OMC le 1^{er} janvier 1995, contiennent des dispositions similaires à celles de l'ALÉ et de l'ALÉNA. Dans certains cas, comme par exemple le commerce des produits agricoles, les subventions ainsi que le dumping et les droits compensateurs, l'Uruguay Round a réglé certaines des questions laissées en suspens dans l'ALÉ et dans l'ALÉNA.

Comme signataire de l'ALÉNA, le Mexique donne maintenant librement accès à ses marchés dans un certain nombre de secteurs dans lesquels le Canada dispose d'atouts pour l'exportation. On pense en particulier à l'équipement de télécommunications, aux produits agricoles et de la pêche, aux mines et aux métaux, à certains produits du bois et du papier, et à divers types de machinerie. Les tarifs douaniers mexicains qui restent encore en vigueur, et les autres barrières non tarifaires comme les licences d'importation, seront éliminés progressivement sur une période de dix ans.

TABEAU 1.5 :
Calendrier d'élimination des droits de douane de l'ALÉNA*

Droits de douane éliminés le 1 ^{er} janvier 1994	Droits de douane éliminés d'ici 1998	Droits de douane éliminés d'ici 2003
Locomotives et wagons	Turbines hydrauliques	Autres wagons et voitures
Matériel de construction	Climatiseurs d'air	Bateaux et plates-formes de forage
Matériel de télécommunications	Un grand nombre de résines	Bicyclettes
Engrais	La plupart des fils de cuivre	La plupart des produits d'acier inoxydable laminé
Matériel de soins de santé et appareils médicaux	Savons de blanchissage	Lave-vaisselles
Un grand nombre de produits chimiques et plastiques	Bois et papier	Meubles
		Produits pharmaceutiques

* À titre d'exemples seulement. Pour de plus amples renseignements, prière de consulter la *Liste tarifaire du Canada-ALÉNA*.

L'ALÉNA a permis d'obtenir des résultats encore plus importants :

- en fournissant une norme de « traitement national » pour les investisseurs étrangers des autres pays signataires;
- en accordant un accès sûr au marché;
- en améliorant les mécanismes de règlement des conflits;
- en ouvrant les achats gouvernementaux aux sociétés implantées dans un autre pays signataire;
- en facilitant les déplacements transfrontaliers des gens d'affaires et des professionnels entre les pays signataires; et
- en accordant une meilleure protection des droits concernant la propriété intellectuelle.